

COMMERCIAL

113 L
208 L
415 L
Vrac

VAPAM®
FUMIGANT DE SOL SOLUTION LIQUIDE

AVERTISSEMENT



POISON



CORROSIF

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE CI-JOINTE AVANT L'EMPLOI

GARANTIE:MÉTAM (Sodique, Anhydre)
380 grammes par litre
(L'équivalent de 487 grammes déshydratés par litre)

N° D'HOMOLOGATION 6453 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

AMVAC CHEMICAL CORPORATION

4100 E. Washington Blvd.
Los Angeles, CA 90023
(213) 264-3910

Pour de plus amples renseignements communiquer avec:

United Agri Products
789 Donnybrook Drive
Dorchester, Ontario N0L 1G5
(519) 268-8001

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

NOCIF SI INHALÉ OU AVALÉ, IRRITE LES YEUX, LE NEZ, LA GORGE ET LA PEAU. ÉVITER DE RESPIRER LES VAPEURS. ÉVITER TOUT CONTACT AVEC LES YEUX, LA PEAU OU LES VÊTEMENTS.

Utiliser un masque respiratoire approuvé pour la protection contre les inhalation de produits pesticides. Porter des gants en caoutchouc, des vêtements protecteurs, et lunettes de protection ou un écran facial.

Se laver à fond les mains, les bras et le visage au savon et à l'eau après utilisation et avant de manger ou de fumer. Toujours prendre une douche ou un bain après la manutention du produit. Laver les vêtements au savon et à l'eau chaude avant de les réutiliser. En cas de contact, enlever immédiatement les vêtements contaminés et les laver à fond à l'eau et au savon.

Ne pas transporter ou entreposer VAPAM avec de la nourriture destinée aux humains ou aux animaux.

Voir à ce que le contenant soit hermétiquement fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.

Garder les enfants et animaux familiers loin des zones traités.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada à www.croplife.ca.

PREMIERS SOINS

Suivre immédiatement les procédures données ci-dessous et contacter un centre anti-poison, un médecin ou l'hôpital le plus proche, IMMÉDIATEMENT. Rapporter le type et la gravité de l'exposition, décrire les symptômes de la victime, et suivre les conseils donnés. Amenez avec vous le contenant, l'étiquette ou le nom du produit ainsi que le numéro d'homologation du produit antiparasitaire lorsque vous irez chercher de l'aide médicale.

Contact avec la peau ou vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Produit inhalé: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Produit avalé: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Les vapeurs et aérosols peuvent irriter les yeux, le nez et les passages respiratoires. Traiter en fonction des symptômes. Aucun autre effet médical néfaste n'a été associé avec l'exposition au VAPAM.

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE

À toute heure, 1-323-264-3910. SEULEMENT pour des renseignements sur la santé et l'environnement. Pour transport seulement, 1-800-424-9300.

RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT

Ce produit est toxique pour les poissons. Ne pas appliquer directement sur les étendues d'eau ou sur les mouillères. Ne pas contaminer l'eau en nettoyant l'équipement ou en se débarrassant des rebus. N'appliquer ce produit qu'en fonction des directives fournies sur l'étiquette.

TRANSPORT/ENTREPOSAGE

Transporter (commercial) dans de l'acier inoxydable.

Le ravitailleur des fermes doit être en polyéthylène à haute densité, en fibre de verre, en acier doux ou en acier inoxydable.

Afin d'éviter toute corrosion et détérioration, aucun contenant ou ses montages ne doivent être à base de zinc, cuivre, laiton, aluminium ou de buna-N.

ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION

INTERDICTIONS:

Ne pas contaminer l'eau et les aliments pour humains ou animaux en entreposant ou en éliminant le produit. L'élimination dans une décharge à ciel ouvert est interdite.

ENTREPOSAGE:

Vérifier à ce que le contenant soit hermétiquement fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Ne pas entreposer près des semences, des engrais et de tout produit alimentaire. Protéger des températures inférieures à -17°C. Le produit se cristallise à des températures inférieures. Si le produit s'est cristallisé le réchauffer ou l'entreposer à des températures plus élevées. L'agiter afin de dissoudre les cristaux. S'assurer de son homogénéité avant utilisation. (Ne pas réchauffer au-dessus de 30°C).

ÉLIMINATIONS:

En vrac:

Ce réservoir peut être réutilisable. Laver l'intérieur du réservoir avec de l'eau après la dernière utilisation. Ne pas entrer dans le réservoir. Porter des équipement de protection (Voir le paragraphe "Précautions") pendant le lavage. Les fabricants canadiens qui utilisent ce produit doivent éliminer la matière active et son contenant conformément aux exigences municipales ou provinciales. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

113L, 208L, 415L:

Pour les récipients réutilisables retourner le contenant vide pour un remplissage. **Si vous ne retournez pas le contenant vide** le nettoyer abondamment et transvaser la rinçure dans le réservoir contenant la mixture du produit. Suivre les règlements provinciaux s'il faut davantage nettoyer le récipient avant de s'en défaire. Rendre le récipient vide impropre à toute utilisation ultérieure. Se défaire de récipients vides en fonction des règlements provinciaux. Les fabricants canadiens qui utilisent ce produit doivent éliminer la matière active et son contenant conformément aux exigences municipales ou provinciales. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

NETTOYAGE DES DÉVERSEMENTS

S'assurer que tout le personnel impliqué dans le nettoyage du déversement du produit, suit les bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Toute personne qui pénètre dans une zone de déversement significatif ou de concentration inconnue de vapeur ou de buée, doit utiliser un appareil respiratoire autonome ou à cartouche. Le nettoyage des déversements mineurs peut être mené de façon normale. Il est nécessaire d'avoir une ventilation adéquate et/ou le port d'un masque respiratoire approuvé par NIOSH pour éviter les inhalations. Porter des vêtements de protection pour éviter tout contact du produit avec la peau et les yeux. Suivre les procédures suivantes: absorber le produit déversé à l'aide d'un absorbant (sable, sciure, etc.). Balayer le produit déversé en faisant bien attention de ne pas créer de poussière. Placer les résidus dans un réservoir destiné à recevoir des produits chimiques. Épandre largement sur la surface contaminée un détergent ménager en poudre mélangé avec un peu d'eau.

À l'aide d'une brosse rigide, frotter le détergent dans les craquelures et les crevasses. Laisser reposer 2 à 3 minutes avant de passer un jet d'eau. Répéter si nécessaire. Disposer le tout en fonction des instructions mentionnées ci-dessus dans le paragraphe intitulé ``ÉLIMINATIONS``. Les déversements majeurs doivent être réglés à partir d'un plan pré-établi. Veuillez contacter United Agri Produits pour toute assistance.

RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT

Le VAPAM est un produit soluble dans l'eau. Lorsqu'appliqué sur un sol correctement préparé, le liquide est transformé en fumigant gazeux. Après un intervalle suffisant, le fumigant se dissipe, laissant le sol prêt pour la plantation.

Le VAPAM est à conseiller comme traitement avant la plantation pour supprimer plusieurs de fléaux propagés par le sol et qui s'attaquent aux plantes ornementales, alimentaires et textiles ainsi qu'au tabac. Le VAPAM supprime les mauvaises herbes en germination, telles que les graminées annuelles, herbes des Bermude, la stellaire moyenne, le pissenlit, l'herbe à poux, le lamier, le chénopode blanc, l'amarante, le pourpier, le sorgho d'Alep, le liseron des haies en plus des espèces vivaces comme le chiendent. Il supprime aussi les nématodes et symphytes (mille-pattes du jardin) en plus des maladies fongiques transmises par le sol, notamment la fonte des semis et les piétins, y compris les maladies causées par le Rhizoctonia, Pythium, Fusarium, Phytophthora, Verticillium, Sclerotinia, le champignon des racines du chêne et la hernie des crucifères.

Le VAPAM agit comme un fumigant, qui peut être appliqué tout en laissant le sol prêt à planter.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

MODE D'EMPLOI

PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES D'USAGE

Préparer d'avance le sol avec soin, selon les directives. Ne pas laisser reposer la solution plus d'une heure après l'avoir diluée. Ne pas l'appliquer sur les pelouses ou les plantes. Ne pas appliquer à moins d'un mètre de l'aplomb de la ramure des plantes, arbustes ou arbres.

Ne pas l'appliquer dans un endroit renfermé sans assurer la ventilation appropriée. Si une ventilation appropriée n'est pas possible, utiliser un masque respiratoire avec sa propre source d'air.

Ne pas l'utiliser dans les serres où il y a des plantes en croissance, ou dans des endroits dans lesquels les vapeurs peuvent pénétrer dans des maisons voisines ou dans lesquels se trouvent des plantes en croissance.

Ne pas mélanger en réservoir le VAPAM avec d'autres fumigants.

Après le traitement, suivre avec soin les directives de culture du sol et de plantation.

Rincer tout l'outillage à l'eau après chaque journée d'usage. Démonter les soupapes et les nettoyer avec soin.

Protéger des températures inférieures à -17 °C. Le produit se cristallise à basses températures. Le réchauffer ou l'entreposer à des températures plus élevées. Le secouer doucement pour dissoudre les cristaux. S'assurer de l'homogénéité du produit avant de l'employer. Ne pas réchauffer à plus de 30°C.

PRÉPARATION DU SOL ET FACTEURS PROPICES À L'UTILISATION

Avant d'appliquer le VAPAM, vous devez toujours cultiver soigneusement le terrain en brisant les mottes et en ameublissant le sol profondément et avec minutie. Exécuter ce travail une semaine avant l'application du VAPAM. Maintenir le sol humide, en l'arrosant au besoin, jusqu'au moment du traitement. **Il S'AGIT DE L'ETAPE LA PLUS IMPORTANTE DANS L'APPLICATION DU VAPAM**, quel que soit le type d'application. Le succès dépend de la façon dont le sol a été préparé avant l'application. Cultiver légèrement immédiatement avant d'appliquer le VAPAM si le sol s'est encrouté.

Le VAPAM doit être appliqué à des températures moyennes de l'air et lorsqu'il y a peu de vent, afin d'éviter toute évaporation et perte.

Ne pas appliquer le VAPAM à la surface du sol quand la température de l'air dépasse 32°C; ou lorsque des vents puissants peuvent dissiper le VAPAM avant qu'il soit intégré dans le sol. La température du sol doit être de 16°C à 32°C à 7,5 centimètres de profondeur.

Garder la surface du sol humide pendant l'application et pendant les 24 heures qui suivent. Si les vapeurs deviennent dérangeantes pendant le traitement, appliquer plus d'eau afin de sceller les vapeurs dans le sol, là où elles devraient être confinées pour obtenir les résultats optimaux de fumigation.

L'activité du VAPAM est augmentée par l'utilisation d'une toile (en plastique, en papier ou en tissu) étalée sur la superficie traitée et fixée de manière à prévenir son enlèvement par le vent. Garder couvert pour une période minimale de 48 heures. Sept jours après le traitement, cultiver la superficie à une profondeur de 5 cm pour aérer le sol. Lorsqu'une toile est utilisée, ne pas ensemer avant le 21 jours suivant l'application.

MÉTHODES D'APPLICATION ET DOSES

ENDROITS RESTREINTS

Traitements en été et en automne des couches de semis, des plates-bandes, des pelouses, des serres et autres endroits restreints:

MÉTHODE PAR VAPORISATION: Placer 1/2 L de VAPAM (3/4 L pour les sols très lourds ou pour les mauvaises herbes profondément enracinées) dans un vaporisateur, remplir avec de l'eau, et vaporiser uniformément sur une superficie de 5 mètres carrés d'un sol adéquatement préparé. Arroser immédiatement avec de l'eau jusqu'à ce que le sol soit scellé, ou couvrir d'une toile pour 48 heures.

PRÉMÉLANGE: Ajouter 10 litres de VAPAM (15 litres pour les sols très lourds ou riches) à 800 litres d'eau dans un baril ou un réservoir, puis agiter. Arroser uniformément 100 mètre carrés de couche. La solution de VAPAM peut être appliquée à partir du baril ou du réservoir en utilisant une pompe portative, ou avec un accessoire de pompe à engrenage sur un tracteur, utiliser une buse à jet plat qui débite de grosses gouttelettes. Ne pas faire d'application à jet plein ou en fine buée.

AVEC UN DOSEUR POUR BOYAU: Ajouter 1 litre de VAPAM (1.5 litre pour les sols très lourds ou riches) à 3 litres d'eau dans un seau ou un autre contenant. Appliquer à l'aide d'un doseur pour boyau (rapport de 1:15 ou 2:20) sur 10 mètres carrés. Continuer d'arroser d'eau jusqu'à ce que le sol soit détrempé entre 7,5 et 10 centimètres de profondeur.

INJECTION DANS LE SOL: Pour les couches de semis, on recommande 550 à 900 litres par hectare (0,6 à 1 litre par 10 mètres carrés). Espacer de 13 à 15 centimètres les dents d'injection. Injecter le VAPAM à une profondeur de 10 à 15 centimètres dans un sol bien préparé. Sceller avec de l'eau immédiatement (dans un délai de quelques minutes) après l'injection. Pour cela, arroser légèrement la surface, soit environ 40 litres d'eau pour 10 mètres carrés.

MOTOCULTEUR: Vaporiser ou arroser le VAPAM dilué immédiatement devant les pousses. Utiliser 1 L de VAPAM dans 10 L d'eau pour chaque 10 mètres carrés. Passer immédiatement le rouleau pour attendrir et compacter la surface du sol. Un arrosage léger où la pose d'une toile après le passage du rouleau aidera à prévenir l'échappement des gaz.

On obtient de meilleurs résultats en étendant sur la surface traitée une bâche de plastique, qu'on retire après 48 à 72 heures.

APPLICATION DANS LES CHAMPS

(Pour traiter toute la superficie)

IRRIGATION AVEC ASPERSEURS: Utiliser entre 470 à 900 litres de VAPAM par hectare. Injecter dans le système d'aspersion le VAPAM à un taux constant pendant toute la période d'irrigation. Appliquer un minimum de 25 millimètres d'eau par hectare. Éviter d'effectuer une application si l'on prévoit de la pluie dans les prochaines 24 heures. Pour supprimer les nématodes sur les pommes de terre, utiliser 500 à 1000 L de VAPAM par hectare. Appliquer un minimum de 3 cm d'eau. Utiliser seulement des systèmes d'arrosage donnant de grosses gouttelettes afin de prévenir les pertes excessives. Appliquer seulement à partir de systèmes à pivot central ou de systèmes d'irrigation et d'arrosage solides contenant un antisiphon, et vérifier les valves servant à prévenir la contamination de la source d'eau et le débordement du réservoir à purin. Les systèmes doivent aussi contenir des contrôles d'enclenchement entre le compteur et la pompe à eau, afin d'assurer un arrêt simultané. La température du sol doit être comprise entre 4 et 30°C. Le VAPAM supprimera uniquement les nématodes se trouvant dans la zone fumigée au moment de l'application du traitement.

INJECTION DU SOL: Pour l'utilisation dans les champs, un dosage de 375 à 935 litres par hectare est recommandé. Espacer les canons d'injection de 13 à 15 centimètres, et injecter de 10 à 15 centimètres de VAPAM dans un sol adéquatement préparé. Immédiatement après, utiliser un rouleau pour attendrir et compacter la surface du sol. Un scellant à l'eau doit être appliqué dans les minutes qui suivent l'injection. Pour cela, arroser légèrement la surface du sol en utilisant 40 litres d'eau par 10 mètres carrés.

VÉRIFICATION OU IRRIGATION PAR SUBMERSION: Maintenir le VAPAM à un niveau constant dans l'eau pendant l'irrigation. Utiliser de 500 à 1000 L de VAPAM par hectare, selon

les insectes nuisibles et la profondeur désirée, dans 7 à 45 cm d'eau par hectare.

PRÉCAUTIONS D'UTILISATION POUR L'IRRIGATION:

Pour éviter de contaminer par accident l'approvisionnement d'eau, utiliser un système de valves qui empêche le retour du produit chimique. L'eau d'irrigation traitée au VAPAM doit demeurer sur la superficie traitée jusqu'à l'absorption par le sol. Ne pas contaminer les eaux lorsque l'on nettoie l'équipement ou qu'on se défait des rebuts. Ne pas traiter lorsque les conditions aux alentours favorisent la dérive du produit hors des endroits traités.

CHAMP D'APPLICATION pour les parterres et les rangs

INJECTION DU SOL: Pour injection dans des parterres de plantes, un dosage de 375 à 935 L par hectare est recommandé. Espacer les canons d'injection de 13 à 15 centimètres, et injecter de 10 à 15 cm de VAPAM dans un sol adéquatement préparé. Immédiatement après, utiliser un rouleau pour attendrir et compacter la surface du sol. Un scellant à l'eau doit être appliqué dans les minutes qui suivent l'injection. Pour cela, arroser légèrement la surface du sol en utilisant 40 litres d'eau par 10 mètre carrés.

MÉTHODES DE COUVERTURE DU SOL: (Méthodes de couverture des plates-bandes). Le VAPAM peut être vaporisé ou mis goutte à goutte dans le sol immédiatement avant le passage de l'équipement de nivelage des plates-bandes au taux recommandé de 470 L à 935 L par hectare traité (équivalant à peu près à $\frac{1}{2}$ à 1 L par 30 mètres d'un rang de 30 cm). Recouvrir le VAPAM avec une couche de terre d'une profondeur de 7 à 15 cm. Immédiatement après, utiliser un rouleau pour attendrir et compacter la surface du sol

TRAITEMENT D'AUTOMNE POUR LE REMPLACEMENT D'ARBRES

PRÉPARATION DU TERRAIN: Après avoir arraché les arbres morts ou malades ainsi que leur système racinaire le mieux possible, ameublir le sol entre 15 à 20 centimètres pour faciliter la pénétration de l'eau. Nivelier le terrain. Traiter lorsque le sol est suffisamment humide (irriguer au besoin). Ne pas effectuer d'application sur un sol sec. Lorsque le sol peut être travaillé, former un bassin circulaire ou un cratère de 2 mètres de diamètre à l'endroit à planter.

APPLICATION: Ajouter 0,3 litre de VAPAM à 90 litres d'eau dans un baril ou un réservoir, agiter, puis appliquer sur le terrain.

Une semaine après le traitement, cultiver légèrement en prenant soin de ne pas mélanger de sol non traité au sol traité.

Au printemps suivant, une semaine avant la plantation, creuser le trou destiné à recevoir l'arbre en gardant dans la partie traitée la terre retirée du trou.

TRAITEMENT DE LA TERRE DE REMPOTAGE

MÉTHODE D'ARROSAGE:

1. Étaler la terre sur une couche lisse d'une hauteur de 10 cm sur du béton ou sur de la terre prétraitée.
2. Vaporiser le VAPAM à un taux de 1/3 L dans 20 L d'eau pour une superficie de 10 mètres carrés.
3. Les couches peuvent être traitées d'un seul coup.
4. Arroser le dessus des couches avec suffisamment d'eau pour sceller la surface, ou couvrir avec une toile (de plastique, de papier, etc.).

BÉTONNIÈRE:

1. Ajouter le VAPAM à la terre mélangée à un taux de 1/2 L de VAPAM par mètre cube de terre, dans une bétonnière ou un mélangeur similaire. Bien mélanger.
2. Une fois la terre traitée et empilée, arroser toute la surface avec de l'eau afin d'enfermer hermétiquement les gaz, ou couvrir d'une toile (de plastique, de papier, etc.).

DÉCHIQUETEUSE:

1. Diluer le VAPAM dans une quantité suffisante d'eau afin d'obtenir une distribution uniforme. Au fur et à mesure que la terre sort de la déchiqueteuse, vaporiser uniformément sur la coulée de terre à un taux de 1/2 L de VAPAM par mètre cube de terre.
2. Une fois la terre traitée et empilée, appliquer un léger scellant à l'eau sur toute la surface, ou couvrir avec une toile (de plastique, de papier, etc.).

TRAITEMENT D'AUTOMNE DES COUCHES À TABAC

PRÉPARATION DES COUCHES: Enlever la couche fumier appliquée la saison précédente. Bêcher à une profondeur de 10 à 15 centimètres et niveler la surface une semaine avant le traitement. Ajouter sur le sol toute la terre noire nécessaire pour la saison suivante, en une couche uniforme. La couche de fumier ajoutée après l'application de VAPAM peut contenir des mauvaises herbes, insectes ou maladies qui ne peuvent être supprimés.

Pour assurer une suppression acceptable de mauvaises herbes, garder la température de la serre à 18°C (65 °F) pour au moins 7 jours avant le traitement du VAPAM, l'arroser d'eau à une profondeur de 7,5 à 10 centimètres, puis garder la surface du sol humide par arrosages légers jusqu'au moment de traitement. Si le sol s'encroûte, ratisser légèrement avant d'appliquer du VAPAM.

APPLICATION: Ajouter 1 litre de VAPAM à 80 litres d'eau dans un baril ou un réservoir puis agiter. Arroser uniformément 10 mètres carrés de couche. La solution de VAPAM peut s'appliquer à partir du baril ou du réservoir avec une pompe portative ou avec un accessoire de pompe à engrenage sur tracteur. Utiliser une buse à jet plat qui débite de grosses gouttelettes.

Immédiatement après le traitement, sceller le VAPAM dans le sol en arrosant toute la surface du sol traité. Garder l'humidité à une profondeur de 7,5 à 10 cm pour au moins 2 jours après l'application. Une semaine après le traitement, ratisser légèrement le lit de semence. Recouvrir toute la surface du sol traité avec des bâches ou du plastique jusqu'au moment de l'utilisation de la serre pour prévenir la contamination avec les graines et les rebuts.

Laisser la vitre en place sur la couche après le traitement. Une semaine avant de semer, ameublir le sol en le perçant à la fourche (sans le déranger), et ratisser légèrement la surface juste avant les semis.

INJECTION EN BANDE DANS LES CHAMPS DE TABAC

APPLICATION: Ajuster les dents d'injection au même espacement que le plantoir. Injecter 65 à 125 litres de VAPAM par hectare entre 10 et 15 cm sous la surface finale de transplantation. Sceller la bande fumigée en formant une platebande soulevée avec le sol. Enlever la platebande soulevée avant de transplanter. Eviter de contaminer le sol fumigé avec du sol non traité.

Pour la suppression des nématodes dans les sols légers, utiliser la dose basse de VAPAM. Utiliser la dose moyenne pour la répression des nématodes dans les sols plus lourds et pour la répression des mauvaises herbes. Utiliser la dose forte pour la répression des maladies dans le sol.

REMARQUE: La suppression des insectes du sol peut être insatisfaisante avec une application en bande.

PRÉVENTION DE LA PROPAGATION DE LA MALADIE HOLLANDAISE DE L'ORME PAR GREFFAGE SUR PIED.

Aussitôt après avoir diagnostiqué qu'un arbre souffre de la maladie hollandaise, l'isoler des arbres sains par un traitement au VAPAM. Si l'arbre malade est à moins de 6 mètres d'un orme sain, ou présente des symptômes de flétrissement avancé, il peut être nécessaire de traiter les deux endroits: entre l'orme malade et le premier arbre qui paraît sain, et entre le premier et le deuxième ormes qui semblent être en bonne santé. Cette opération est vivement conseillée, car le champignon pathogène peut être déjà passé de l'orme malade au premier arbre qui paraît en santé avant l'application du VAPAM. Diluer un volume de VAPAM pour trois volumes d'eau. Percer des trous d'environ 2 centimètres de diamètre, d'une profondeur de 38 centimètres et espaces de 15 centimètres. Rempir chaque trou de VAPAM dilué, jusqu'à 5 centimètres de la surface du sol.

Faire une ligne de traitement suffisamment longue pour tuer toutes les racines des deux ormes adjacents qui seront susceptibles d'être greffés sur pied. Cette ligne doit se prolonger bien au-delà de l'aplomb de la ramure de ces arbres. Au besoin, faire une autre ligne de traitement parallèlement aux obstacles comme les entrées de voitures et les rues, obstacles sous lesquels peuvent s'étendre les racines. Appliquer le produit chimique lentement et avec soin pour qu'il ne déborde pas des trous. On risque moins ainsi de tuer l'herbe. Fouler chaque trou pour les reboucher. Ne pas faire de ligne de traitement à moins de 2 mètres des arbustes, ni à moins de 11 mètres des autres espèces d'arbres. D'ordinaire, le traitement tue un petit rond d'herbe autour de chaque point d'injection, mais après 4 à 6 semaines, on peut semer à nouveau ou bien plaquer de l'herbe sur les parties mortes.

SUPPRESSION DES SYMPHYLES

Le sol doit être en bon état de semis jusqu'à une profondeur de 20 à 25 centimètres. Maintenir une humidité suffisante pendant tout le printemps. Traiter en juillet-août lorsque les symphytes sortent dans la zone supérieure du sol. Appliquer 220 litres de VAPAM par hectare, à l'aide d'un injecteur à lame ou à dent. Injecter au-dessous du niveau où les symphytes se concentrent, d'ordinaire entre 15 à 20 centimètres. Tasser le sol aussitôt après l'application.

CULTURE ET PLANTATION APRÈS L'APPLICATION

APRÈS LE TRAITEMENT D'AUTOMNE: Une semaine après l'application, cultiver légèrement le sol en prenant bien soin de ne pas mélanger de sol non traité au sol traité. Au printemps suivant, répéter cette opération une semaine avant la plantation.

APRÈS LE TRAITEMENT D'ÉTÉ: Une semaine après le traitement, cultiver légèrement la surface du sol pour briser la croûte et favoriser l'assèchement du sol. Répéter l'opération si nécessaire. Pour éviter de reinfester le sol traité, ne pas mélanger de sol non traité au sol traité pendant le travail du sol. Pour les sols bien drainés, humides ou chauds, et de texture légère à moyenne après le traitement d'été, la plantation peut s'effectuer 21 jours après le traitement.

INSTRUCTIONS SPÉCIALES: Attendre au moins 30 jours après le traitement au VAPAM, avec des sols lourds et particulièrement riches en matières organiques ou avec des sols qui restent humides. Froids (moins de 16°C) ou qui sont à la fois humides et froids. Lorsque la dose dépasse 1 litre par 10 mètres carrés, attendre au moins 60 jours après le traitement.

Par temps froid, humide ou à la fois froid et humide, un travail du sol peu profond et fréquent peut aider au VAPAM de s'échapper du sol. Dans le doute, transplanter un jeune plant et Vérifier son état avant de planter la culture.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))